



ArcelorMittal

Communiqué de presse

Les actionnaires et les porteurs de bons de souscription de 2007 de Baffinland sont invités à accepter l'offre d'ArcelorMittal et à déposer leurs titres en réponse à celle-ci avant 23 h 59 (heure de Toronto) le 10 janvier 2011

Toronto, le 7 janvier 2011 / Luxembourg, le 7 janvier 2011 - Les actionnaires et les porteurs de bons de souscription de 2007 de Baffinland sont invités à accepter l'offre d'ArcelorMittal (« offre d'ArcelorMittal ») et à déposer toutes les actions ordinaires (« actions ordinaires ») en circulation de Baffinland Iron Mines Corporation (« Baffinland ») et tous les bons de souscription en circulation visant l'achat d'actions ordinaires émis aux termes d'un acte de fiducie régissant les bons de souscription daté du 31 janvier 2007 (« bons de souscription de 2007 ») en réponse à l'offre d'ArcelorMittal avant 23 h 59 (heure de Toronto) le 10 janvier 2011.

L'offre d'ArcelorMittal vise l'achat de la totalité des actions ordinaires au prix de 1,40 \$ CA l'action ordinaire et la totalité des bons de souscription de 2007 au prix de 0,10 \$ CA le bon de souscription de 2007.

L'offre d'ArcelorMittal peut être acceptée jusqu'à 23 h 59 (heure de Toronto) le 10 janvier 2011.

ArcelorMittal a annoncé qu'elle prendrait livraison sans délai de toutes les actions ordinaires et de tous les bons de souscription de 2007 déposés si toutes les conditions de l'offre d'ArcelorMittal sont remplies ou ont fait l'objet d'une renonciation à 23 h 59 (heure de Toronto) le 10 janvier 2011 et que, dans ces circonstances, les actionnaires et les porteurs de bons de souscription de 2007 de Baffinland qui auraient déposé leurs actions ordinaires et leurs bons de souscription de 2007 avant 23 h 59 (heure de Toronto) le 10 janvier 2011 recevraient le paiement de ces actions ordinaires et de ces bons de souscription de 2007 sans délai après qu'ArcelorMittal en aura pris livraison.

Les actionnaires de Baffinland doivent savoir que, comme l'ont annoncé la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») le 6 janvier 2011 et Nunavut Iron Ore Acquisition Inc. (« Nunavut ») aujourd'hui, Nunavut a convenu avec la CVMO de ce qui suit :

- Nunavut ne prendra livraison d'aucune des actions ordinaires le 10 janvier 2011 dans le cadre de l'offre de Nunavut
- Pour pouvoir prendre livraison d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre de Nunavut, Nunavut a accepté de prolonger son offre pendant un minimum de 10 jours et de :

1) soit modifier l'offre de Nunavut de manière à prévoir une contrepartie en bons de souscription pour les actions ordinaires, contrepartie qui est décrite dans le communiqué de presse du 29 décembre 2010 de Nunavut;

2) soit modifier l'offre de Nunavut de manière à clarifier le fait qu'elle retire sa proposition de contrepartie en bons de souscription.

Par conséquent, l'offre de Nunavut expirera le 10 janvier 2011 sans que Nunavut puisse prendre livraison d'actions ordinaires ou bien l'offre de Nunavut sera prolongée de la manière décrite ci-dessus. Les actionnaires qui désirent étudier l'offre de Nunavut pourront le faire jusqu'à la nouvelle date d'expiration et n'ont pas besoin de déposer leurs actions en réponse à l'offre de Nunavut pour le moment.

Personnes-ressources

Agent d'information pour l'offre

Georgeson

Appel sans frais (Amérique du Nord) : 1-888-605-7641

Appel à frais virés (outre-mer) : 1-781-575-2168

Courriel : askus@georgeson.com

Le présent document contient des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Ces informations incluent des projections et des estimations financières, notamment des pertes de valeur hors trésorerie, des dettes financières nettes et des dettes nettes par rapport au ratio de levier financier du BAIIA, des déclarations relatives à des projets, des objectifs et des anticipations relatives à des opérations, et des déclarations relatives aux performances futures en général. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. La direction d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique (la « SEC »), y compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 déposé auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumise à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de la sidérurgie, avec des entreprises dans plus de 60 pays.

ArcelorMittal est leader sur tous les principaux marchés mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage. L'entreprise est un acteur de premier plan dans le domaine de la technologie et de la R&D et dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution. Son dispositif industriel réparti dans plus de 20 pays sur quatre continents lui permet d'être présente sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées.

Grâce à ses valeurs fondamentales que sont le Développement durable, la Qualité et le Leadership, ArcelorMittal s'engage à agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses co-traitants et des communautés au sein desquelles elle opère. Son engagement porte également sur la gestion durable de l'environnement et des ressources finies. L'entreprise est consciente de ses responsabilités dans la lutte contre le changement climatique : ArcelorMittal joue un rôle de premier plan dans les efforts du secteur pour mettre au point des process de production sidérurgique en rupture et se consacre activement à la recherche et au développement de produits en acier qui contribuent à lutter contre le changement climatique.

Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2009 font ressortir un chiffre d'affaires combiné de 65,1 milliards de dollars US, pour une production de 73,2 millions de tonnes d'acier brut, soit environ 8 pour cent de la production mondiale d'acier.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées aux marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Bruxelles (MT), Luxembourg (MT) et aux bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.arcelormittal.com.

ArcelorMittal – Relations Investisseurs	
Europe	+352 4792 2652
Amériques	+1 312 899 3569
Investisseurs individuels	+352 4792 2434
SRI	+44 203 214 2854
Obligataires / Entités de crédit	+33 171 92 10 26
Contact information ArcelorMittal Corporate Communications	
E-mail: press@arcelormittal.com	
Téléphone : +352 4792 5000	
ArcelorMittal Corporate Communications	
Giles Read (Directeur des Relations Média)	+44 20 3214 2845
Arne Langner	+352 4792 3120
Jean Lasar	+352 4792 2359
Lynn Robbroeckx	+44 20 3214 2991
Royaume-Uni	
<i>Maitland Consultancy:</i>	
Rebecca Mitchell / Martin Leeburn	+44 20 7379 5151